



DELIT ROUTIER ALCOOL

Par **BO70**, le **12/11/2019** à **12:55**

Bonjour,

Il y a 3 semaines, j'ai eu un léger accident de moto sans gravité. Il n'ya pas eu d'autre victime. J'étais alcoolisé avec plus de 0.80g.

Intervention des pompiers et des gendarmes. Les gendarmes ne m'ont pas pris mon permis. Je devais être convoqué la semaine suivante. J'ai été transporté aux Urgences, avec prise de sang.

Je me suis rendu la semaine dernière à la gendarmerie pour savoir la date à laquelle je devrais me présenter. Après vérification, les gendarmes m'ont indiqués qu'ils n'avaient pas les résultats de la prise de sang. Aujourd'hui, toujours pas de retour. Je m'inquiète de ces délais anormalement longs. Je suis intérimaire et je décline des missions loin de mon domicile.

Que me conseillez-vous de faire ? Dois-je retourner à la gendarmerie ?

Cordialement,